[COMMTXT] Quelques difficultés

Par **etudlun**, le **24/09/2017** à **12:15**

Bonjour j'au un commentaire de texte à faire et je n'arrive pas à délimiter le texte, de plus le texte dit la même chose pendant les 5 lignes qui le composent. C'est mon premier commentaire de texte et je suis assez perdu. J'ai regarder plusieurs video de méthodo sur youtub mais la délimitation du texte me freine un, si je vous écrit le texte à commenter pourriez vous m'aider ?

Par **Xdrv**, le **24/09/2017** à **12:30**

Bonjour, quel est votre texte ?

Par **etudlun**, le **24/09/2017** à **12:45**

"Comme la vérité, la raison, la justice, les droits de l'hommes, l'intérêt de la propriété, de la liberté, de la sûreté, sont les mêmes partout, on ne voit pas pourquoi toutes les provinces d'un Etat, ou même tous le Etats, n'auraient pas les mêmes lois criminelles, les mêmes lois civiles, les mêmes lois de commerce, ect. Une bonne loi doit être bonne pour tous, comme une proposition est vraie pour tous."

Voila le texte.

Par **Xdrv**, le **24/09/2017** à **12:48**

Et vous en avez compris quoi, vous ?

Par **LouisDD**, le **24/09/2017** à **12:54**

Salut

Et merci de mettre les références bibliographique quand vous citez un texte qui n'est pas de

vous... [smile3]

Sinon point 7) de la charte du forum, un travail préalable avant toute aide ^^

A plus

Par **etudlun**, le **24/09/2017** à **12:55**

ben ça parle du courant idéaliste, conception du droit qui s'oppose au droit positiviste.
Référence bibliographique --> Condorcet, Observation sur le XXIXe livre de l'Esprit des lois, Destutt de Tracy, 1819

Le problème c'est que j'ai peur de partir en dissert et de faire un hors sujet, je dois que commenter le texte et parler du droit naturel.
ça va faire court. Et en plus vu que le plan doit être "un copier coller du texte" , je devrait parler que du droit naturel.
Je ne sais pas comment diviser mon plan

Par **Isidore Beautrelet**, le **24/09/2017** à **13:04**

Bonjour

Juste pour dire que j'ai regroupé les trois derniers messages d'etudlun

Par **etudlun**, le **24/09/2017** à **13:07**

Je pense il me manque que le plan, après je pourrai me débrouiller je pense

Par **Xdrv**, le **24/09/2017** à **13:09**

En réalité la première phrase fait référence au droit naturel, les droits dont chacun de nous doit doit pouvoir jouir.

À partir de "sont les meme partout" cela fait référence à l'unification du droit sur la plan national. Vous savez c'est la place des usages et coutumes propres à chaque région.

"Ou meme tous les États" c'est une ouverture idéaliste => pourquoi pas un droit international ? C'est une échelle. L'unification peut s'effectuer au niveau national mais relève plutôt de l'utopie à l'international. Toutefois on voit des textes apparaître, notamment en droit du commerce international avec la Lex Mercatoria.

Enfin, cela fait référence à la situation qu'une personne peut avoir dans une région où une

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

autre, certains jouissent de "bons droits" tandis que d'autres ne jouissent pas de ces droits essentiels du seul fait de la région dans laquelle ils se trouvent.

Par **LouisDD**, le **24/09/2017** à **13:12**

Salut

Mais dans cette citation un problème est soulevé : pourquoi tout est pareil partout (ce qui d'ailleurs est critiquable) **sauf** les lois ?
Pourquoi faudrait-il que les lois soient les mêmes partout ?
Et puisqu'elles ne le sont pas, quelle(s) en est/sont les raisons ?

A plus

Par **etudlun**, le **24/09/2017** à **13:16**

je vous remercie ça me donne des idées tous ça

Par **LouisDD**, le **24/09/2017** à **13:23**

Salut

C'est le but de nos interventions : vous aidez à mieux cerner le problème, et ainsi à réfléchir par vous-même, plutôt que de bêtement (et gentillement)vous donner un plan tout fait ![smile3]

A plus

Par **Camille**, le **24/09/2017** à **16:14**

Bonjour,
J'espère et je suppose que tout le monde aura reconnu un extrait de la célèbre critique de Condorcet dans son ouvrage "Observations sur le 29e livre de l'Esprit des Lois", ce dernier ouvrage étant de Montesquieu paru - sauf erreur - en 1748.
Ce qui permet de mieux comprendre l'environnement et le contexte du sujet.

Par **Isidore Beautrelet**, le **25/09/2017** à **10:12**

Bonjour

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Un grand merci à Camille pour cette petite précision d'une grande importance.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés